

## ➤ Notre proposition

Après évaluation de la demande, une réponse sera donnée au demandeur dans les 24h.

L'EMC se déplace à domicile ou propose une alternative de soins dans les 48h.

La présence du demandeur est requise lors du premier contact.

L'EMC a une intensité importante, une durée maximale de 6 semaines et est gratuite (sauf intervention du psychiatre).

L'équipe est joignable tous les jours ouvrables de 9 à 21h

**0490/114.200**

Fax : 02/764.16.07  
10, Av. Hippocrate  
1200 Bruxelles

[emc107-saintluc@uclouvain.be](mailto:emc107-saintluc@uclouvain.be)

En partenariat avec l'Unité de crise des cliniques universitaires Saint-Luc (24h/24) :

**02/764.21.21**

Cette initiative émane du projet de la réforme de la santé mentale – Projet 107 développé dans l'Est de Bruxelles. Les promoteurs du projet sont le **Centre Hospitalier Jean Titeca** et les **Cliniques Universitaires St-Luc**.



**E**quipe

**M**obile de

**C**rise

**0490/114.200**



## Qui sommes-nous ?

---

L'équipe mobile de crise travaille à partir d'une interpellation de toute personne témoin d'une situation de crise.

Elle dispense un soin intégré dans le milieu de vie du patient en utilisant ses ressources, son contexte et en collaborant avec le réseau préexistant.

L'équipe se déplace en binôme. Elle se compose de psychiatres, psychologues, infirmiers et assistants sociaux.

## Pour qui ?

---

- Personne en crise ou en décompensation psychique nécessitant une prise en charge intensive et mobile.
- Echech ou impraticabilité des alternatives de soins.
- Patient domicilié dans la zone de projet de l'Est de Bruxelles :
  - Evere, Schaerbeek, Saint-Josse, Woluwe-St-Lambert, Woluwe-St-Pierre, Haren, Auderghem – partim).
- Patient de 16 à 65 ans.

## En pratique

---

### ➤ Qui peut faire appel ?

Toute personne, proche ou professionnel, inquiète de l'état de santé du patient.

### ➤ Comment faire appel ?

- Pour les professionnels (SSM, hôpitaux partenaires de la zone) : à partir d'un appel téléphonique à l'EMC et d'un formulaire spécifique dûment complété.
- Pour les familles, les proches ou toute personne inquiète : à partir d'une consultation à la demande d'un tiers (CDT) : **0490/114.200**

La CDT permet à l'EMC de mieux appréhender la situation de crise à travers le témoignage du demandeur. Cette consultation est réalisée aux Cliniques Saint-Luc. Elle est payante.